

Leur procédé pour éliminer les virus des objets est un succès



Les laboratoires de Pylote tournent à plein régime en ce moment./Photo Pylote.

repères

99,9 %

DE VIRUS ÉLIMINÉ > en 24 heures. La Covid ne résiste donc pas à ce procédé lorsqu'il est intégré aux objets.

« Nous avons travaillé six ans sur nos fonds propres, puis, nous avons levé deux millions d'euros en 2015 avec deux fonds d'investissement ».

Loïc Marchin, cofondateur de la start-up Pylote

l'essentiel

La start-up Pylote installée à Drémil-Lafage fait un tabac avec son procédé antimicrobien qui est aussi une première mondiale. Elle envisage désormais son développement.

Éliminer la Covid-19 du sol au plafond, depuis les poignées de portes, les interrupteurs, les rampes, et ce, avec un mécanisme naturel intégré dans les peintures et les revêtements comme un bouclier antimicrobien... C'est ce que permet la technologie élaborée par la start-up Pylote depuis son laboratoire installé à Drémil-Lafage au nord de Toulouse. Fondée par Loïc Marchin et Marc Verelst, cette entreprise lance un produit qui pourrait révolutionner les protocoles sanitaires. Son principe : des petites billes de céra-

mique de deux micromètres, pas plus épaisses qu'un cheveu, pour détruire la Covid-19, mais également les virus de la gastro-entérite, de la grippe, de l'herpès... « Nous pouvons intégrer notre technologie dans la masse ou la proposer sous forme de film adhésif », précise Loïc Marchin, « ça tue les bactéries et les virus de manière immédiate, et c'est permanent. L'efficacité sur le coronavirus, testée par des laboratoires indépendants, montre qu'il est éliminé à 90 % en une heure et à plus de 99,9 % en 24 heures. C'est une première mondiale ». Cette innovation serait également sans danger pour la peau et certifiée pour le contact alimentaire. Baptisée « Pyrolyse pulvérisée », elle repose sur une réaction catalytique entre l'humidité de l'air et la surface contenant les microsphères. « Il s'agit d'un procédé vertueux de chimie verte », souligne Loïc

Marchin. Il poursuit : « Il n'y a ni gaspillage ni rebuts, et cela nécessite une très faible consommation électrique. En fait, on fabrique des objets minéraux ».

Dans les avions

Pylote multiplie aujourd'hui les partenariats industriels relayés dans dix-sept pays. Outre des films adhésifs de protection, son invention sera bientôt intégrée à des pinceaux à maquillage, des bracelets de montre en caoutchouc, des bou-

teilles de collyre, des peintures, des masques de protection... Mais déjà, le 29 septembre, la compagnie Corsair a fait voler un premier avion aux tablettes à repas intégralement recouvertes d'une membrane traitée. Et la société imagine bien d'autres déclinaisons du procédé.

Pylote compte à ce jour moins d'une dizaine de salariés mais les recrutements devraient rapidement augmenter comme l'espèrent ses dirigeants.

Emmanuel Vaksman

LA DÉPUTÉE VEUT INFORMER LE MINISTRE

La députée Corinne Vignon s'est engagée « à soutenir une innovation 100 % française ». « Je dois rencontrer Olivier Véran pour lui en parler, annonce-t-elle. Je vais aussi contacter le directeur de Santé publique France (agence nationale de santé publique, N.D.L.R.), mais également informer les professionnels de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), ou encore de l'événementiel... » Dans le cadre de ses fonctions de parlementaire, Corinne Vignon envisage de préparer une question écrite au gouvernement, afin de l'interpeller sur le sujet.